

## SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

CODE	INTITULE	ACTE QUI L'A INSTITUEE	SERVICE RESPONSABLE
A1	<p><b>Bois et forêts :</b></p> <p>Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis à régime forestier.</p>	<p><u>Forêt domaniale du Guéry :</u> 74,8000 ha Matrice cadastrale : - Folio n° 1 : Etat par l'Administration des Eaux et Forêts. Soumise d'office. Acte administratif du 21/01/1931 portant sur l'achat de 89,1564 ha. Révision cadastrale du Mont-Dore de 1965 portant sur la distraction de 14,3564 ha.</p> <p><u>Forêt communale du Mont-Dore :</u> 108,8225 ha Matrice cadastrale : - Folio n° 6 : Le Barbier Soumise par décret du Président de la République du 06/01/1923.</p> <p><u>Forêt communale du Mont-Dore :</u> 14,9450 ha Matrice cadastrale : - Folio n° 6 : reboisement La Montille Soumise par arrêté préfectoral du 15/02/1954</p> <p><u>Forêt départementale du Puy-de-Dôme :</u> 1,6655 ha Matrice cadastrale : - Folio n° 9 : Département du Puy-de-Dôme Soumise d'office</p> <p><u>Forêt sectionnale du Queureuilh :</u> 20,6334 ha Matrice cadastrale : - Folio n° 17 : habitants de Queureuilh Soumise par arrêté préfectoral du 14/01/1829</p> <p><u>Forêt sectionnale des Rigolets :</u> 47,5208 ha Matrice cadastrale : - Folio n° 19 : habitants de Rigolet-Bas, Rigolet-Haut, du Mont-Dore et des Caves. Soumise par arrêté préfectoral du 15/01/1862</p> <p><u>Forêt sectionnale de Tamboine et Legal :</u> 48,8700 ha Matrice cadastrale : - Folio n° 37 : habitants de Chez Tamboine et Legal Soumise de plein droit conformément à l'article 16 du décret du 11/07/1882 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 04/04/1882 sur la restauration et la conservation des terrains en montagne (produit des jeux).</p> <p><u>Forêt communale du Mont-Dore :</u> 280,3300 ha Matrice cadastrale : - Folio n° 867 : commune du Mont-Dore Soumise par arrêté préfectoral du 14/02/1829.</p>	OFFICE NATIONAL DES FORETS 33, rue Eugène Gilbert 63000 CLERMONT-FD CEDEX